



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2022 A 16H00

Le 30 mai 2022 à 16h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Frédéric LAHACHE, Maire sortant

**Etaient présents** : CHARPENTIER Stéphane, DE MACEDO Karine, GAILLARD David, MENQUET Céline, SFORZI Olivier, GENSSLER Bernard, BILBAULT Mathilde, COTTIN Antoine, SCHULTZ Isabelle, SENNEGON Stéphane, FLAIG Béatrice, LECLERC Hervé, GUERIN Sébastien, DARME Jean-Luc, BEAUX Karine, GERVOT Christian, TEK Delphine

Etaient Absentes excusées représentées (2): Madame HASS Nicole représentée par Madame Céline MENQUET , Mme DUMAS Mélissa représentée par Madame Karine DEMACEDO

Etaient absents excusés non représentés (0) :

Nombre de votants : 19

Rédaction du procès-verbal selon l'article 25 du règlement intérieur du conseil municipal de la commune.

Constatation du quorum par Monsieur le Maire sortant qui ouvre la séance à 16h00.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Monsieur Bernard GENSSLER se porte candidat et est désigné pour assurer ces fonctions.

Monsieur LAHACHE exprime qu'il s'est investi pleinement à servir avec attachement pendant 2 ans sa fonction de Maire.

Monsieur Frédéric LAHACHE, après l'appel nominal, donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections du 15 Mai 2022

Nombre d'électeurs inscrits : 1643

Nombre d'émargements : 854

Nombre de votants : 854

Nombre de bulletins et enveloppes annulés : 20

Nombre de votes blancs : 21

Nombre de suffrages exprimés : 813

Stéphane CHARPENTIER : 422

Jean-Luc DARME : 391



Monsieur Frédéric LAHACHE déclare installer :

CHARPENTIER Stéphane, DE MACEDO Karine, GAILLARD David, MENQUET Céline, SFORZI Olivier, HAAS Nicole, GENSSLER Bernard, BILBAUT Mathilde, COTTIN Antoine,, SCHULTZ Isabelle, SENNEGON Stéphane, FLAIG Béatrice, LECLERC Hervé, DUMAS Mélissa, GUERIN Sébastien, DARME Jean-Luc, BEAUX Karine, GERVOT Christian, TEK Delphine.

Monsieur GERVOT Christian, le doyen des membres du conseil, prend ensuite la présidence.

Il a fait référence à la charte de l' élu jointe à la convocation de la séance du conseil municipal et situe le rôle de l' élu au service de l' intérêt collectif et pas individuel. Après cette introduction , il demande aux membres du Conseil les personnes se portant candidat en tant que Maire de la commune de Lévig nac sur Save.

Messieurs Stéphane CHARPENTIER et Jean Luc DARME se portent candidats.

Mesdames Karine DE MACEDO et Mathilde BILBAUT sont désignées assesseurs.

A l' issue du dépouillement Monsieur Stéphane CHARPENTIER est élu Maire, il rentre en fonction.

Le nombre d' adjoint est établi selon la cadre autorisé à 30% de l' effectif du Conseil Municipal soit 5.

A l' issue du dépouillement sont élus :

- 1<sup>er</sup> adjoint : David GAILLARD
- 2<sup>ème</sup> adjointe : Karine DE MACEDO
- 3<sup>ème</sup> adjoint : Olivier SFORZI
- 4<sup>ème</sup> adjointe : Céline MENQUET
- 5<sup>ème</sup> adjoint : Bernard GENSSLER

\*\*\*\*\*

La séance est levée à **16h47**

Le Maire

Stéphane CHARPENTIER